

## COMPTE RENDU DU 1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ECOLE DU 18/10/2021

excusées : Mme GUILLERM (IEN Andrézieux Nord, Mme LONGUET (DDEN), Mme SOUZY (enseignante)

étaient présents : Mme MEUNIER-FAVIER (adjointe aux affaires scolaires), Mme AUZANNEAU (membre du conseil municipal en charges des affaires scolaires)

Mme PLEUVRY DDEN

Mme AIME, Mme CORNET, Mme FAURE, Mme CANDEIAS, Mme MARTINS, Mme DIANOUX, Mme BEGARD, Mme GUILLAUME, Mme SARRAZIN, Mme PART (parents élus)

Mme MELENCHON, Mme PAOLUCCI, Mme ZOBELE, Mme TARDY, Mme OLLIER-PERAIN, Mme GUYOT, Mme COMMARMOND, Mme DEFAYE, Mme CHAVAGNEUX, Mme RIOCREUX, M ROCHE, M HAPETIAN (enseignants)

SECRETAIRE : Mme TARDY

PRESIDENTE : Mme MELENCHON

- 1- Présentation des membres du Conseil d'école

- 2- résultats des élections au conseil d'école du 8 octobre 2021

Uniquement par correspondance

135 votants

12 blancs

123 suffrages exprimés

38.8% de participation

Une dizaine de bulletins nuls car des noms ont été barrés → Peut être revoir pour l'an prochain l'explication à donner aux parents pour voter

- 3- Effectifs pour cette année 2021-2022

PS MS GS Mme Paolucci 9 +11 + 5 = 25

PS MS GS Mme Melenchon et Mme Riocreux 9 + 10 + 5 = 24

PS MS GS Mme Zobeles 9 +10+ 6 = 25

CP 22

CP CE1 10 + 11 = 21  
CE1 21  
CE2 23  
CE2/CM1 6 + 19 = 25  
CM1/CM2 17 + 7 = 24  
CM2 24

TOTAL : 234

3 enfants accompagnés par une AESH

5 dossiers MDPH en attente/ demandes faites pour bénéficier de l'aide d'une AESH

2 dossiers MDPH en cours de demande

Ces accompagnements sont faits pour des enfants ayant de très gros problèmes d'apprentissage, de comportement, de dysphasie, de troubles autistiques...

- 4- Protocole sanitaire et plan de continuité pédagogique

Le protocole sanitaire est de niveau 1 depuis le 4 octobre (les enfants n'ont plus le masque à l'école)

Mme Melenchon maintient l'absence de brassages et elle attend ce qui sera dit de la situation après les vacances de Toussaint.

Gestes barrière toujours de rigueur

- Lavage régulier des mains

Pas de brassages ni dans la cour ni dans les locaux

Sorties échelonnées mais les parents de maternelle peuvent emmener et récupérer les enfants jusqu'aux portes des classes (ceci est différent par rapport à l'année dernière)

- Lecture du plan de continuité pédagogique 2021-2022

Mme Melenchon expose le plan de continuité pédagogique en cas de situation sanitaire dégradée

La communication se fait avec les familles par mail. Le travail pour les élèves d'élémentaire est donné chaque jour pour une durée de travail de 2 à 3 heures par jour

En maternelle, le plan de travail est donné tous les deux jours pour une durée de travail de 1 à 2 heures par jour sans compter les activités de jeux et les écoutes d'histoires.

Pour certains enfants ayant des difficultés, les enseignants pourront mettre en place des temps en visio.

Enfin pour les enfants n'ayant pas internet, des documents seront donnés directement à un endroit désigné devant l'école.

- 5 - Evaluation de l'école entre octobre et décembre

Notre établissement a été retenu pour le département de la Loire afin de mettre en place l'expérimentation des nouvelles évaluations des établissements. C'est pour cela que nous avons été remplacés dans nos classes les 8 et 12 octobre

### Ceci se passe en deux phases :

#### Dans un premier temps :

- nous avons interrogé plusieurs partenaires de l'école : AESH, personnel de santé, des membres divers de la mairie (DGS, adjointe aux affaires scolaires, policier municipal, responsable technique), des élèves des trois cycles, des élèves élus au CME, un parent élu, un membre du sous des écoles, des parents, les enseignants suivant les cycles.

Une fois ces questionnaires renseignés nous les avons analysés suivant des axes en tenant compte des points forts et réussites, des points de vigilance et marges de progrès et objectifs et actions à développer.

Nous avons rédigé un rapport d'auto-évaluation qui a été transmis à la commission chargée de notre évaluation.

#### Dans un deuxième temps :

La commission est composée de 5 personnes désignées par le rectorat et venant du département du Rhône ou de l'Ain. Les membres de cette commission viendront dans notre école entre novembre et décembre pour faire un retour sur notre rapport d'auto-évaluation.

Ce travail nous servira de point d'appui pour la rédaction de notre prochain projet d'école.

- 6 - Fonction du RASED et élèves pris en charge par le RASED

Intervention du poste E M Hapetian le lundi après-midi

Des demandes d'aide peuvent être adressées au RASED qui décide de l'aide qui pourra être apportée

M HAPETIAN prend la parole pour parler de l'aide qu'il apporte à nos élèves (environ 13 enfants étaient pris en charge l'an dernier)

Il explique comment se fait une demande d'aide par les enseignants de l'école et le rôle des membres du RASED :

LE RASED est composé des personnes suivantes :

- une psychologue scolaire : Mme Mollon

- un Poste E : M Hapetian (interventions rapides « coup de pouce » ou plus longues si les difficultés sont plus importantes

- Poste G : Mme Liotard

peuvent également intervenir les EMPR troubles autistiques ou troubles du comportement.

Constats de l'équipe : on a de plus en plus d'enfants en difficulté et peu de moyen

On a des familles qui refusent les orientations proposées

On a de plus en plus de dossier MDPH mais le traitement de ces dossiers est très long environ 8 mois (cause confinement de 2020, retard dans les dossiers)

- 7 - évaluations CP et CE1

Pour les CP : résultats satisfaisants

Pour les CE1 ce n'est pas catastrophiques mais 4/ 32 élèves en très grande difficulté

Constats : lecture fluence plutôt bien et en maths moins bien mais certains exercices ne sont pas appropriés.

**question** sur la possibilité de maintien en CP pour les élèves en difficultés , la directrice dit que les maintiens sont rarement bénéfiques c'est pourquoi la décision se fait en conseil des maîtres. Quant aux possibilités d'orientation en ULIS, elles sont présentées aux familles mais la décision revient uniquement aux familles.

- 8 - Quels sont **les projets prévus** pour cette année scolaire ? Présentation aux parents d'élèves et à la municipalité.

- Le cyclisme pour les CM2 des deux classes (3/4 pris en charge par Loire Forez, le reste sou des écoles) ; une sortie clôture le projet le 17 mars (agrément passé pour certains parents accompagnateurs) → sortie encadrée par 8 adultes
- La clinique de la médiation : projet entièrement gratuit pour le cycle 2 et 3 : des étudiants en master à Lyon proposent des actions autour des conflits et de la médiation ceci en vue d'améliorer le climat scolaire.
- Projet sur l'eau avec CILDEA
- Action contre la faim pour le cycle 3
- Spectacles à la passerelle à Saint Just Saint Rambert (financement sou et mairie)
- Les petits champions de la lecture pour les classes de cycle 3
- Autour du papier recyclé en CP
- Actions entre l'école et la bibliothèque municipale
- La foulée des Magnolias le 16 ou 23 novembre en fonction du temps
- Spectacle de Noël pour les maternelles avec la troupe « Coconut »
- Tri des déchets pour les CE2
- Le marché des connaissances de la GS au CM2 (en mai 2022)
- Visite à la ferme pour les élèves de maternelle
- Intervention d'un artiste graffeur pour le cycle 2
- Badminton et volley
- D'autres sorties pourront voir le jour en fin d'année si la situation sanitaire le permet (600 euros de financement pour chaque classe donnés par le sou des écoles)

- 9 - Sécurité :

Présentation du PPMS et bilan de l'alerte incendie et de l'alerte intrusion

Présentation du registre Santé et Sécurité au travail.

Informations données par ILLIWAP et comment fonctionne cette application (un mail a été envoyé aux familles le 15 octobre)

Alerte incendie le 30/09/2021 nous avons demandé de vérifier les clés du portillon au fond de la cour de l'élémentaire → elles fonctionnent toutes

Demande de l'équipe enseignante :

→ *Pourrait-on voir une alarme qui s'entende de l'extérieur comme nous en avons parlé en 2019 ?*

Alerte intrusions le 14/10/2021, nous rencontrons le problème du signal (SMS)

Trois classes n'ont pas reçu le signal en même temps que les autres

- Quel type de signal peut-on mettre en place ? peut-être un signal lumineux dans chaque salle, nous demandons à la municipalité de voir avec les communes aux alentours ce qui est prévu.

-  
Pour ces deux exercices étaient présents des observateurs de la municipalité : M Sonntag et M Brouilloux policier municipal.

- L'alerte confinement aura lieu en décembre
- ➔ Signature du PPMS et du PPMS intrusion par les parents d'élèves, la municipalité et la directrice

- **10 - Projet d'école** → fin du projet 2016-2021  
Liaison grande section/CP autre point projet d'école : les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) horaires et axes privilégiés pour cette année scolaire, ces points seront toujours présents dans le prochain projet d'école

C'est la fin du projet d'école 2019-2021, un nouveau projet d'école verra prochainement le jour en nous appuyant sur des points soulevés lors de l'auto-évaluation.

Le projet sera ensuite présenté en conseil d'école.

**Les APC** point important du projet d'école: les jours et les horaires sont différents suivant la classe

Cet accompagnement ne se fait que sur acceptation formelle des familles.

- **11- Questionnement de l'équipe enseignante** sur le peu de présence des parents aux réunions de rentrée ...

Trois réunions sont faites dans les quinze jours qui suivent la rentrée (pour le cycle 1, le cycle 2 et le cycle 3)

En cycle 1, les parents étaient bien présents

Très peu en CP, ce qui étonne les enseignants mais aussi les parents élus

Les parents soulèvent le problème de garde des enfants puisqu'ils ne devaient pas être présents mais aussi peut-être l'horaire.

L'ensemble des membres du conseil d'école pense qu'il serait important pour l'année prochaine de préciser clairement sur un écrit adressé aux parents, l'objectif de ces réunions et leur dire qu'ils peuvent être présents seulement en deuxième partie avec l'enseignant de leur

enfant s'ils ont déjà entendu les informations générales données par la directrice en première partie de réunion.

L'équipe enseignante soulève le fait qu'il est important de connaître l'enseignant-e, connaître le fonctionnement de la classe, de pouvoir poser des questions dès le début de l'année scolaire, mais aussi il est intéressant pour les familles de voir la classe où son enfant passe 6 heures par jour.

- **12- Règlement intérieur de l'école** issu du règlement départemental datant d'octobre 2014 et modifié, signature du règlement départemental et de la charte informatique.

Nous avons rajouté :

Les chaussures doivent être adaptées (pas de tong lors des beaux jours)

Les tenues doivent être également adaptées (pas de t- shirt trop court, pas de short court etc...)

Pas de boucles d'oreille type créoles ou trop longues, pas de bijoux de valeur

**voir l'article 7 du règlement**

- ➔ Signature du règlement intérieur et de la charte informatique par l'adjointe aux affaires scolaires pour la municipalité, un parents d'élève élu, la directrice
- ➔ La charte signée par les enseignants, parents d'élèves, l'adjointe aux affaires scolaires

### Questions des parents d'élèves:

- Questions pour l'école

1. Après l'interdiction d'apporter des jouets de la maison à l'école, qu'avez-vous décidé de mettre en place ? (Matériel, jeux...)

Nous avons fait des caisses de jeux pour les classes de cycle 2 (rotation des jeux)

Nous allons faire des commandes après en avoir parlé avec les élèves et après en avoir discuté en conseil des maîtres.

2. Cette décision a-t-elle été bénéfique ? Avez-vous remarqué une amélioration pendant les récréations ?

OUI beaucoup moins de conflits

3. Avec la fin de l'obligation du port du masque pour les enfants au 4 octobre, est-il envisageable de les regrouper par cycles pendant les temps de récréations ?

Jusqu'aux vacances de Toussaint il n'y aura pas de brassages, nous reverrons cela en novembre si la situation le permet et nous avertirons les familles par mail si des changements sont possibles...

Dans la foire aux questions du 4 octobre, il était demandé d'attendre le retour des vacances pour envisager des relâchements dans le protocole, nous verrons donc cela courant novembre.

Mme Melenchon rajoute que le comportement de certains élèves de cycle 3 est déplacé, les membres de la municipalité expliquent que des courriers ont pu être envoyés aux familles suite aux comportements déplacés de leur enfant lors de la pose méridienne et ces courriers sont restés sans réponse, ce qui interroge les membres du conseil d'école...

- **Questions pour la mairie :**

Est-il possible d'avoir un assouplissement des majorations/tarifs de cantine dans les cas suivants:

1. Si un enfant est malade et absent une journée sans justificatif médical (et de façon exceptionnelle), y a-t-il possibilité de ne pas facturer le repas non pris ?

Réponse : Non, pas possible, techniquement compliqué

2. En cas d'oubli ou d'imprévu, pourrions-nous avoir un quota de repas non majorés par an ?

Réponse : pas de possibilité pour gérer cela mais une proposition est faite par les personnes représentant la mairie : pour les parents qui auraient des plannings courts faire un courrier à la mairie avec un justificatif de l'employeur (les cas seront étudiés en commission).

**Information diverses :** les volets roulants de la classe de Mme Tardy fonctionnent ainsi que les lumières de la classe de Mme Melenchon.

Des rideaux et films occultants seront posés en salle de couchettes en maternelle pendant les vacances de Toussaint

Un néon de la classe de Mme Zobebe doit être changé

Le projet de la cour sera présenté certainement en décembre

Les parents d'élèves expliquent qu'un goûter devrait avoir lieu début novembre devant l'école à 16h30, ainsi qu'une vente de jeu avec « la taverne du gobelin farci » le 19 novembre (tout ceci sera à voir en fonction de la situation sanitaire du moment et des mesures à mettre en place)

La séance est levée à 20h

Le prochain conseil d'école se tiendra au mois de février